

# Sommaire

Mot du Consul	4
Introduction	6
<b>La Coopération définie par le Gouvernement Monégasque</b>	<b>8</b>
<b>Coopération bilatérale</b>	<b>9</b>
Actions de coopération financées et suivies par la Direction de la Coopération Internationale	9
> Construction d'un dispensaire en lien avec le Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale	9
> Projet de protection de la biodiversité avec l'ONG « Act For Nature » dans le nord de Madagascar	9
> Construction d'une école pour déficients visuels à Fianarantsoa	10
> Appui ponctuel en infrastructures pour le Foyer Rainier III	10
Coopération financée par la Direction de la Coopération Internationale et suivie par le Consulat	11
> Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la Direction de la Coopération Internationale et de l'association « Fight Aids Monaco »	11
> Soutien financier à l'association « Graines de Bitume »	12
> Soutien financier à l'association « Les orchidées Blanches »	12
> Réhabilitation d'un bâtiment du CHU de Mahajanga ayant subi des dégâts cycloniques	13
> Prise en charge du transport de 4 conteneurs d'équipements médicaux et autres entre l'Europe et Madagascar	13
<b>La Coopération bilatérale avec le soutien d'organisations multilatérales</b>	<b>14</b>
> OMS : Appui aux services sanitaires de l'île de Sainte Marie dans la lutte contre le paludisme	14
> OIF : extension des CLAC (Centres de Lecture et d'Animation Culturelle)	14
> FAO/PSSA : projet de transfert de technologie agricole	14
<b>Les appuis financiers accordés par les grandes associations monégasques</b>	<b>15</b>
Monaco Aide et Présence (MAP)	16
Aide au Père Pedro Opeka (APPO)	16
AMADE Monaco	16
Aide et Développement Sans Frontières Monaco (ADSF)	16
<b>Les appuis fournis par le Consulat en 2007</b>	<b>17</b>
<b>Santé</b>	<b>18</b>
Partenariat avec les Etablissements Hospitaliers	18
Remise de matériels, équipements et consommables médicaux au profit des hôpitaux publics	18-21
Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	22
> Dispensaire des Enfants - Tsaralalàna sur financement de la Fondation VEOLIA Environnement en partenariat avec MAP	22
> Dispensaire de la Police Nationale - Antanimora	22
Soutien financier à des associations	23
> Lutte contre la cécité avec le « Lions Sight First Madagascar »	23
> Appui au fonctionnement de l'association « Cœurs d'Enfants Nord Madagascar »	23
> Appui aux activités de l'association « SISAL » dans la lutte contre les IST et le VIH/SIDA : remise de 19.155 préservatifs	23

<b>Education / Formation</b>	<b>24</b>
Dotation en matériels et équipements	24
> Matériels et équipements divers à des centres de formation d'enfants et d'adolescents en difficulté	24-25
> Matériels informatiques pour des Collèges et Lycées Publics	26
Soutien financier à des associations	27
> Centre Médico-Educatif de l'association « Les Orchidées Blanches »	27
> Formation d'animateurs sociaux avec l'Ecole de Service Social	28
> Fonctionnement du Collège initié par l'association « FFMM »	28
<b>Lutte contre la misère des enfants</b>	<b>29</b>
> Equipement du centre « NOMENA » de l'association « AMADEA »	29
> Appui au fonctionnement de l'association « La Maison d'Aïna »	29
> Remise de matériels informatiques à l'association « Graines de Bitume »	29
<b>Sports</b>	<b>30</b>
> Remise de matériels et équipements sportifs offerts par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté au Ministère de la Jeunesse et des Sports	30
<b>Coopération institutionnelle</b>	<b>30</b>
> Extension d'une salle de classe et construction de la clôture d'une école, sur la recommandation du Président du Sénat	30
> Appui financier en faveur de l'Assemblée Nationale	31
> Remise de matériels informatiques en faveur de la Direction des Ressources Humaines de la Commune Urbaine d'Antananarivo	31
> Réhabilitation du Fokontany Ankorondrano Est	31

Annexes

# Liste des sigles et abréviations

---

ADS	Association Développement et Solidarité
AGR	Association Girard et Robic
APPO	Aide au Père Pedro Opeka
AMADE	Association Mondiale des Amis de l'Enfance
AMADEA	Enfance et Développement à Madagascar
CEG	Collège d'Enseignement Général
CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHU JRB	Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana
CHD	Centre Hospitalier de District
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CSB	Centre de Santé de Base
CSMI	Centre de Santé Maternelle et Infantile
DCI	Direction de la Coopération Internationale
DRE	Département des Relations Extérieures
EDSR	Enfants Du Sourire Réunion
EPP	Ecole Primaire Publique
MAP	Monaco Aide et Présence
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SISAL	Sambatra Izay SALama ( <i>traduction : Heureux celui qui est en bonne santé</i> )

# Mot du Consul

---

Le 28 février 2008,

Mesdames et Messieurs,

Cela fait 5 ans que le Consulat de Monaco à Madagascar est opérationnel et je suis heureux de constater que nous avons accompli un parcours riche et cohérent.

C'est toujours passionnant de se lancer dans une nouvelle aventure car on est alors partagé entre l'excitation et l'angoisse. Je ne savais pas du tout comment les choses allaient se dérouler lorsque j'ai accepté cet honneur de représenter un pays, mais je me disais avec une certaine inconscience qu'il s'agissait d'une "entreprise" comme une autre, pour laquelle en réunissant une vision, un engagement fort et une volonté permanente d'avancer, je m'en sortirai.

J'ai donc appris sur le terrain petit à petit au contact des autres et à chaque fois que j'en avais l'occasion, je demandais à mon interlocuteur si Monaco, pouvait lui donner un petit coup de mains. Cette démarche permettait d'emblée de répondre à des besoins formulés par les acteurs malgaches alors que bien souvent, ce sont les experts et les fonctionnaires étrangers en mission qui proposent ou imposent leur vision et leurs projets aux ONG ou aux autorités locales. Lorsque les demandes me semblaient cohérentes, j'en faisais part au Département des Relations Extérieures de la Principauté qui donnait une suite ou pas. C'est ainsi que nous avons construit pas à pas la relation bilatérale entre les 2 pays, sans tambours ni trompettes.

Afin de renforcer notre capacité à offrir des appuis à nos partenaires locaux, j'ai essayé d'associer des amis et des relations à notre démarche et c'est ainsi que le Consulat bénéficie depuis le début de soutiens financiers et logistiques qui renforcent le budget mis en œuvre par la Direction de la Coopération Internationale (DCI), qui est notre interlocuteur permanent.

L'année 2007 a été particulièrement dense grâce à la mobilisation de ceux qui s'impliquent dans ce processus de renforcement de la coopération monégasque à Madagascar et en particulier dans les secteurs de la santé, des personnes handicapées, des enfants démunis et de l'éducation. La relation de confiance que nous avons tissée avec nos interlocuteurs aussi bien bénéficiaires que contributeurs durant ces années, a très largement contribué à notre capacité d'action qui s'avère substantielle en comparaison aux moyens humains et financiers qui nous mettons en œuvre.

Nous avons donc la preuve que les moyens financiers seuls ne suffisent pas à résoudre les problèmes, il est indispensable que les interlocuteurs soient compétents et se fassent confiance. Le moindre détail de ce que nous avons pu fournir comme aide à Madagascar est largement détaillé dans ce rapport préparé avec soin par ma collègue Niry Rabemanolontsoa que j'ai le plaisir de vous remettre.

Je tiens à souligner 3 événements qui ont marqué cette année comme illustration supplémentaire de l'intérêt que la Principauté porte à la Grande Île et réciproquement que les autorités malgaches apprécient. Il y a eu d'une part la visite de S.A.S. La Princesse Stéphanie de Monaco qui est venue pour la première fois à Madagascar afin d'apporter son soutien et son image à la noble cause de la lutte et de la prévention contre le VIH SIDA. Elle a été reçue par le Chef de l'Etat, S.E. Monsieur Marc RAVALOMANANA qui semble avoir apprécié son entrevue avec la Princesse. D'autre part, les autorités malgaches à travers le Ministère des Affaires Etrangères, ont accepté la nomination de ma chère collègue Niry Rabemanolontsoa, comme Vice-Consul Honoraire, ce dont je la félicite chaleureusement. Enfin, nous avons ouvert il y a quelques semaines le site internet du Consulat que je vous invite à consulter sans modération à l'adresse **[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)**

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Cyril Juge  
Consul Honoraire de Monaco à Madagascar

---



Visite de SAS le Prince Albert II au Consulat de Monaco à Madagascar en mars 2003



SAS la Princesse Stéphanie de Monaco, entourée de SEM Marc RAVALOMANANA – Président de la République de Madagascar, et de sa fille Sarah RADAVIDRA.

Photo prise lors de la visite officielle de SAS la Princesse Stéphanie à Madagascar les 05 et 06 novembre 2007, en sa qualité de Représentante Spéciale de l'ONUSIDA et Présidente de l'association FIGHT AIDS MONACO



Le Ministre des Affaires Etrangères malgache, SEM Marcel RANJEVA, avec SAS le Prince Albert II, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



M. Frédéric PLATINI, avec SAS la Princesse Stéphanie et le Ministre de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale – Dr Robinson JEAN-LOUIS



Le Consul, Mr Cyril Juge, avec SAS la Princesse Stéphanie de Monaco



Mr Hervé AESCHBACH, Coordinateur de l'association monégasque FIGHT AIDS MONACO, SAS la Princesse Stéphanie et Mr Frédéric PLATINI, Directeur de la Coopération Internationale du Gouvernement Monégasque

# Introduction

---

Depuis la visite de SAS le Prince Albert II de Monaco en mars 2003, Madagascar se situe parmi les cinq pays principalement destinataires de l'Aide Publique au Développement monégasque. Déjà entre les deux voyages officiels de SAS le Prince Souverain en 1997 et en 2003, c'est un peu plus de 4.000.000 € qui ont été alloués par les acteurs gouvernementaux et associatifs monégasques.

Cette présence monégasque à Madagascar en matière de coopération s'est renforcée avec l'ouverture du Consulat de Monaco à Madagascar en octobre 2002. En effet, le Consulat a pu développer quelques actions de coopération à partir de l'année 2004, grâce à un budget annuel exceptionnellement accordé par le Gouvernement Monégasque. Ce budget a été complété par les généreuses contributions d'associations, amis et chefs d'entreprises qui ont souhaité participer à cette nécessaire solidarité afin de contribuer à améliorer le sort de ceux qui sont abandonnés et qui n'ont aucune perspective.

En 2007, la coopération entre les deux pays s'est raffermie avec le déploiement des actions du Département des Relations Extérieures de la Principauté à destination de Madagascar et la poursuite des soutiens accordés par les grandes associations monégasques. C'est la raison pour laquelle il a été jugé utile de consacrer les deux premières parties de ce rapport à ces deux formes de coopération entre les deux pays.

Les modestes appuis octroyés par le Consulat se sont également renforcés durant l'année 2007, le budget octroyé par la Direction de la Coopération Internationale de Monaco (DCI) ayant permis de reconduire les appuis octroyés par le Consulat. De nouveaux projets ont pu ainsi être mis en place, grâce à l'implication des partenaires du Consulat qui ont généreusement apporté ou renouvelé leurs contributions.

En harmonie avec les axes de la Coopération Internationale définis par le Gouvernement Monégasque, quelques domaines de coopération bien définis ont eu la priorité, à savoir la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants.

Un résumé succinct des activités du Consulat de Monaco de 2004 à 2007 est donné au tableau de la page suivante.

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI : 5.000 €</li> <li>- MAP : 4.971 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.000 €</li> <li>- Mr Goldscheider : 494 €</li> <li>- GHL Sarl : 10.000.000 FMG</li> </ul>	8 dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 5</li> <li>- Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ;</li> <li>- Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.</li> </ul>
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI: 5.000 €</li> <li>- MAP: 7.971 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.493,30 €</li> <li>- Mr Yves David : 483,95 €</li> <li>- Mr C. Blanchy : 50 €</li> <li>- GHL Sarl : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 2.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.513.250 MGA</li> <li>- Océane Aventure : 1.500.000 MGA</li> </ul>	19 dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 9</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 6</li> <li>- Education : 3</li> <li>- Sport : 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ;</li> <li>- 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.</li> </ul>
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI : 5.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.635,65 €</li> <li>- MAP : 4.971 €</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- GHL Sarl : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 2.000.000 MGA</li> <li>- Mme Valérie Macquet : 78,3 €</li> </ul>	26 dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 18</li> <li>- Education : 4</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 1</li> <li>- Sécurité publique : 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.</li> </ul>
2007	19.732 788 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI : 19.950 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.782,88 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 3.000.000 MGA</li> <li>- BONNET &amp; FILS : 5.000.000 MGA</li> <li>- Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA</li> </ul>	50 dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 22</li> <li>- Education : 19</li> <li>- Lutte contre la misère des enfants : 4</li> <li>- Sport : 1</li> <li>- Coopération institutionnelle : 4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, des couveuses, un amplificateur de brillance pour service de traumatologie, des lits médicalisés, des lits-cages pour maternité, des matériels de cabinet dentaire, des fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.</li> </ul>

## **LA COOPÉRATION DÉFINIE PAR LE GOUVERNEMENT MONÉGASQUE**



Le Gouvernement Monégasque à travers son Département des Relations Extérieures – Direction des Relations Internationales (DCI) a financé diverses actions de coopération à Madagascar, durant l'année 2007. Les unes ont été directement mises en œuvre par la « DCI », tandis que le suivi des autres a été confié au Consulat de Monaco à Madagascar.

### ACTIONS DE COOPERATION FINANCEES ET SUIVIES PAR LA DIRECTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

#### Construction d'un dispensaire en lien avec le Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale

Un accord de coopération a été signé le 06 novembre 2007 entre le Gouvernement Monégasque et le Gouvernement Malgache pour la construction, l'équipement et l'exploitation d'un dispensaire de santé de type 2 et de logements de fonction, à Morarano – District d'Amparafaravola – Région Alaotra Mangoro.

Il s'agira d'un « Dispensaire Pilote », construit selon les normes internationales, dont le rôle de Maître d'Ouvrage Délégué sera assuré par la Société monégasque « ES-KO S.A.M ».

Le principal objectif du projet est d'augmenter l'accès des populations à des services de soins de qualité et permettre l'accès aux médicaments pour les populations les plus démunies.

**Budget** : 195.000 € dont une première tranche de 120.000 € en 2007.

#### Projet de protection de la biodiversité avec l'ONG « Act For Nature » dans le nord de Madagascar

Dans le domaine de l'environnement, le Gouvernement Monégasque a financé un projet de protection de la biodiversité dans le nord de Madagascar, dont l'objectif est la conservation de la 3<sup>ème</sup> espèce de primate la plus menacée au monde : le Propithèque de Perrier, qui est un lémurien endémique de Madagascar, et le classement de son habitat forestier.

Le programme a été lancé par l'ONG monégasque « Act For Nature » en mars 2006, et est mis en œuvre en collaboration avec l'ONG malgache « Fanamby ».

Un volet majeur de ce programme est l'implication des populations locales par la formation de rangers, et la mise en place d'activités économiques de substitution (écotourisme, etc.). Une aire protégée de 87000 hectares est en cours de création.

**Financement de la « DCI » en 2007** : 30.000 €.

## Construction d'une école pour déficients visuels à Fianarantsoa

La « DCI » a financé la construction d'un centre pour enfants atteints de cécité (école et internat) à Fianarantsoa. Après avoir commencé l'école dans des locaux provisoires en 2002, la congrégation des Sœurs de Marie Immaculée a pu ouvrir le nouveau bâtiment en avril 2007 avec un effectif actuel de 25 enfants dont 16 en internat, mais pouvant recevoir jusqu'à 60 enfants de 5 à 17 ans, dont 30 en internat.

Ce nouveau bâtiment a permis d'offrir aux enfants aveugles provenant de différentes régions de Madagascar des classes et un internat agréables, adaptés pour des enfants handicapés.



**Budget** : une première tranche de 18.000 € en 2007, sur une convention de 3 ans au montant total d'environ 100.000 €.

## Appui ponctuel en infrastructures pour le Préventorium Rainier III à Fianarantsoa

Un préventorium (centre d'accueil et de soins) accueillant quelques 70 enfants de 3 à 12 ans atteints essentiellement de rachitisme avec déformation osseuse a été construit à Fianarantsoa en 2003, grâce à un financement conjoint de plusieurs associations humanitaires monégasques.

La « DCI » a accordé en 2007 un appui ponctuel à ce préventorium, qui a été inauguré le 12 mars 2003 par SAS le Prince Albert II de Monaco, pour la construction d'un château d'eau, un kiosque et une buanderie



**Financement de la « DCI » en 2007** : 12.000 €.

Le suivi et la gestion des fonds accordés dans le cadre du financement de quelques projets financés par la DCI en 2007 ont été confiés au Consulat. Le Consulat a ainsi procédé à la signature des conventions de coopération avec les bénéficiaires pour le compte de la DCI. Par ailleurs, les financements ont transités sur les comptes ouverts au nom du Consulat qui s'est chargé de les allouer aux bénéficiaires selon les modalités convenues.

### **Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la DCI et de l'association FIGHT AIDS MONACO**

Deux projets ont été cofinancés par la DCI et l'association monégasque FIGHT AIDS MONACO, dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA à Madagascar :

- l'appui au Service des Maladies Infectieuses du CHU de Befelatanana, qui est le principal centre référent de l'île où sont soignés les PVVIH (personnes séropositives ou atteintes de la maladie) provenant de toutes les régions de Madagascar,
- un soutien financier pour le dispensaire de l'association SISAL dont la vocation est de prévenir et lutter contre les IST et le VIH/SIDA.

Ces deux entités ont été visitées par SAS la Princesse Stéphanie les 06 et 07 novembre 2007, en sa qualité de Présidente Fondatrice de FIGHT AIDS MONACO et de Représentante Spéciale de l'ONUSIDA. Il est à noter que FIGHT AIDS MONACO, dont l'objectif est d'informer, prévenir et soutenir contre ce fléau, soutient la recherche ainsi que des programmes de lutte contre le SIDA.

#### **Appui au Service des Maladies Infectieuses du CHU Joseph Raseta Befelatanana**

Objet du financement :

- alimentation du Fonds d'urgence mis en place afin de subvenir aux besoins des malades en situation difficile, notamment la prise en charge du coût des examens biologiques, des médicaments et des soins en général,
- acquisition de matériels informatiques pour le service.

Financement :

- 8.000 € pour le Fonds d'urgence,
- 2.000 € pour l'acquisition de matériels informatiques.

Convention n° 001/07 du 16/03/07



*SAS la Princesse Stéphanie, devant le Service des Maladies Infectieuses, entourée de l'équipe médicale du CHU*

#### **Soutien financier à l'association SISAL**

Objet du financement :

- appui au fonctionnement du dispensaire de l'association à Antananarivo. Les fonds ont servi à financer le volet prévention du dispensaire, à l'achat de médicaments et de tests syphilis, et à la prise en charge des salaires de 15 personnes durant un trimestre.

Financement :

- 6.000 €.

Convention n° 002/07 du 06/03/07



*Visite du Dispensaire SISAL par SAS la Princesse Stéphanie*

## Soutien financier à l'association GRAINES DE BITUME

Cette association qui prend en charge la scolarisation, l'alimentation et l'accompagnement de projets professionnels d'une centaine d'enfants en situation de rue, a bénéficié depuis l'année 2006 de l'appui de la Principauté de Monaco. L'association dispose de deux maisons de proximité pour l'accueil de jour des enfants, et la DCI leur a renouvelé son appui en 2007.

### Objet du financement :

- rénovation des 2 centres de l'association, acquisition de matériels et équipements, dépenses sur les activités ludiques et culturelles.

**Financement :** 10.000 € - Convention n° 012/07 du 10/07/07



*Les Graines de Bitume entourant SAS la Princesse Stéphanie*



*Spectacle donné par les enfants lors de la signature de la convention de partenariat*

## Soutien financier à l'association LES ORCHIDEES BLANCHES

Depuis 2005, le Consulat de Monaco a contribué annuellement par un soutien financier modeste<sup>1</sup> au fonctionnement du centre médico-social des Orchidées Blanches. Le centre a pour vocation l'accès à l'éducation, à la formation, au travail, aux loisirs pour les enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle, et la valorisation de leurs aptitudes et de leur créativité.

En 2007, la DCI a renforcé de manière significative cet appui à l'association ; ce qui a notamment permis de couvrir les charges fixes du centre, faire l'acquisition de nouveaux matériels, réaliser les activités parascolaires, commencer à améliorer la situation salariale du personnel.

### Objet du financement :

- renforcement du budget de fonctionnement pour maintenir la qualité des services rendus aux 110 enfants et adolescents pris en charge par le centre.

**Financement :** 5.632 € - Convention n° 029/07 du 19/10/07



*Signature de la convention de partenariat<sup>2</sup>*



*Visite des représentants de la DCI, durant les activités éducatives*

<sup>1</sup> Voir à la page 12

<sup>2</sup> Le Représentant du Ministère de la Santé, M. F. Platini – Directeur de la Coopération Internationale, M. C. Juge – Consul, Mme Odette Ramaroson – Directeur Général et M. André Ramaroson – Président de l'association.



*Signature de la convention de partenariat et de financement<sup>1</sup>*

Suite à l'appel à solidarité internationale lancée par le Gouvernement Malagasy consécutivement aux dégâts cycloniques subis au premier trimestre 2007, le Gouvernement Monégasque a conclu un accord avec le Gouvernement Malgache afin de réhabiliter un bâtiment de 2 étages du CHU de Mahajanga endommagé par le passage des cyclones en 2006 et 2007.

Les travaux démarreront au début de l'année 2008.

Financement : 26.000 €

Convention n° 023/07 du 15/10/07

### Prise en charge du transport de 4 conteneurs d'équipements médicaux et autres



*Empotage d'un des conteneurs à destination du Consulat pour les hôpitaux et centres de formation, par l'Association Développement et Solidarité (ADS)*

Le Consulat a été destinataire de 4 conteneurs de matériels médicaux, divers matériels et fournitures pour plusieurs hôpitaux, dispensaires et centres de formation d'enfants et adolescents démunis.

2 de ces conteneurs (1 TC de 20' et 1 TC de 40') proviennent de la DCI en collaboration avec le Centre Hospitalier Princesse Grace à Monaco, tandis que les 2 autres (1 TC de 20' et 1 TC de 40') ont été expédiés par l'inestimable partenaire du Consulat : l'Association Développement et Solidarité, sous la responsabilité de son Vice-Président – Mr Jean-François CHARRIER.

Les actions de coopération menées par le Consulat sont basées essentiellement sur ces conteneurs dont le transport entre l'Europe et Madagascar qui se monte à environ 8.129 €, a été pris en charge par la DCI.

<sup>1</sup> entre SEM Robinson JEAN LOUIS, Ministre de la Santé, du Planning Familial et de la protection et le Consul M Cyril JUGE, en présence du Directeur de la Coopération Internationale M. Frédéric PLATINI, de Mme Bénédicte SCHUTZ – Responsable des programmes au sein de la DCI et de M. Stefano SCILLIERI – Représentant de la société monégasque ES-KO.

La Principauté de Monaco s'est associée à des institutions spécialisées des Nations Unies ou à d'autres organisations multilatérales telles que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) afin d'asseoir certaines de ses actions dans le cadre de la coopération bilatérale entre Monaco et Madagascar.

Les projets ayant reçu une subvention en 2007 sont mentionnés au présent chapitre.

### OMS : APPUI AUX SERVICES SANITAIRES DE L'ÎLE DE SAINTE MARIE DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Le Gouvernement Princier a initié en partenariat avec le Bureau Régional de l'OMS et le Ministère de la Santé malgache, un projet de lutte contre diverses maladies sur l'île de Sainte-Marie, à l'est de Madagascar.

Le projet est mis en œuvre sur 5 ans : de 2005 à 2009, l'objectif principal étant de réduire de 80% la morbidité et la mortalité, dues au paludisme, à la filariose lymphatique, aux parasitoses intestinales et à l'avitaminose A.

Il contribuera à terme à une réduction importante de l'impact socio-économique lié à l'état de santé de la population. Les fonds engagés par la Principauté ont permis notamment de fournir 10.000 moustiquaires imprégnées d'insecticide à une population évaluée à 20.000 habitants. A mi-parcours, les résultats sont remarquables : le nombre de crise paludisme est passé de plus de 2 500 en 2005, à 1 000 en 2006 et à moins de 200 pour le premier semestre 2007.



*Remise des moustiquaires imprégnées à Sainte Marie en 2005*

Budget : 300.000 € dont 60.000 € par an de 2005 à 2009

### OIF : EXTENSION DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)

Depuis novembre 2001, Madagascar bénéficie, grâce au financement de la Principauté, d'un réseau de CLAC. Ces centres sont implantés dans les zones rurales et, et se veulent de véritables lieux d'échanges et d'apprentissage extrascolaire, ainsi que de rassemblement communautaire.

Suite à une forte demande des localités et du ministère de tutelle, une nouvelle contribution monégasque depuis 2004 a permis le lancement d'un deuxième réseau de 12 CLAC. Ce deuxième réseau a été inauguré en octobre 2007 par le Directeur de la Coopération Internationale de la Principauté, M. Frédéric PLATINI, qui a représenté le Prince Souverain Albert II de Monaco.



*CLAC d'Ambalavao*

Financement en 2007 : 50.000 €

### FAO/PSSA : PROJET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE

La Principauté de Monaco a financé depuis 2001 le lancement du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA), mis en œuvre par la FAO et le Ministère de l'agriculture malgache. Ce programme vise à accroître rapidement et durablement la production vivrière de base, par la diffusion de technologies appropriées et la création d'un environnement économique et social durable par une assistance directe aux groupements de petits producteurs.

Au vu des résultats encourageants au niveau de l'amélioration notable de la production agricole, le programme qui a duré de 2001 à 2004, a été reconduit de 2005 à 2007 avec une nouvelle contribution de 135.000 € de la Principauté.

Financement en 2007 : 45.000 €.

## **LES APPUIS FINANCIERS ACCORDES PAR LES GRANDES ASSOCIATIONS MONÉGASQUES EN 2007**

Plusieurs grandes associations monégasques oeuvrent à Madagascar depuis une dizaine d'années dans le domaine social, incluant la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants. L'année 2007 a vu leur soutien en faveur de structures associatives locales se renforcer.

### Monaco Aide et Présence (MAP)

L'association MAP est très active à Madagascar, dans les domaines de l'éducation et de la santé : construction de nombreuses écoles, des principales infrastructures de la cité Akamasoa, mise en place de divers centres de formation, construction de dispensaires, et maternités. Ces réalisations s'élèvent à environ 1.500.000 € depuis 1996.

Depuis 2004, elle contribue annuellement au budget micro-projets du Consulat, ayant permis la réalisation d'un grand nombre des actions du Consulat. Elle a signé en un contrat de mécénat avec la Fondation VEOLIA Environnement afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation du Dispensaire des Enfants à Tsaralalàna en 2007 (cf Page 22).



*Maternité du Village du Père Pedro à Safata, à quelques kilomètres de Fianarantsoa*

### Aide au Père Pedro Opeka (APPO)

Cette association, créée en 1997, a pour unique objet d'apporter son soutien à l'œuvre du Père Pedro Opeka, qui s'emploie à la scolarisation des enfants défavorisés et à faire renaître la dignité humaine pour les populations vivant dans les bidonvilles ou au sein même de la décharge de la capitale.

Elle a contribué à la construction des villages d'AKAMASOA (maisons en briques et écoles depuis 2003), et envoie mensuellement, depuis sa création, des fonds afin de prendre en charge tous les frais de scolarité d'AKAMASOA : masse salariale des enseignants, matériels scolaires, bourses d'étudiants aux bacheliers depuis 2004, aide aux personnes âgées depuis 2006.



*Le Consul Cyril Juge avec le Père Pedro et ses collaboratrices à Akamasoa*

### AMADE Monaco

Ayant développé des liens privilégiés avec Madagascar depuis de nombreuses années, cette association a notamment financé la construction d'écoles, dispensaires, un préventorium à Tuléar et a initié le projet « passeport-école » (scolarisation d'enfants défavorisés et octroi de fournitures scolaires et de vêtements chauds).

En 2007, comme depuis plusieurs années, l'association procède à un envoi mensuel de médicaments à destination du Préventorium de Toliary. Les colis sont envoyés au Consulat de Monaco qui se charge de les remettre à la congrégation des Sœurs de Sainte Thérèse qui gère le préventorium.



*Les membres de l'association préparant colis de médicaments*

### ADSF (Aide et Développement Sans Frontières Monaco)

Créée en 2002, cette association a pour mission est de venir en aide aux enfants des pays francophones du continent Africain par la mise en place et le suivi d'actions de coopération internationale. En 2007, elle a effectué une étude pour la mise en place d'une filière d'insertion sociale par le travail pour les jeunes à Madagascar.

### Croix Rouge Monégasque

La Croix Rouge Monégasque a depuis des années apporté son soutien à Madagascar, notamment par la réhabilitation d'un collège à Tuléar, la construction d'une maison pour personnes âgées de l'association « Foyer de vie », ou une participation dans la construction du Foyer Rainier III à Fianarantsoa. Elle a octroyé en 2007 la somme de 10.000 € afin de soutenir le programme de la Fédération de la Croix-Rouge en faveur des victimes du cyclone Indlala.



## **LES APPUIS FOURNIS PAR LE CONSULAT EN 2007**

Comme par les années précédentes, le Consulat a concentré ses actions de coopération dans trois secteurs majeurs, à savoir : la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants. D'autres actions dans le domaine du sport et celui de la coopération avec certaines institutions les ont complétées.

## Santé

Les actions dans le secteur de la santé se sont en particulier accrues grâce à la poursuite du partenariat avec les hôpitaux publics et à la reconduction des appuis accordés antérieurement à des associations oeuvrant dans ce secteur.

### **PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS**

Le partenariat continu avec les centres hospitaliers publics, initié depuis 2003, s'est renforcé en 2007 par la dotation en matériels et équipements et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires. Mis à part les CHU et les hôpitaux de districts, d'autres structures telles que les centres de santé de base (CSB), communément appelés dispensaires, ont rejoint les partenaires hospitaliers du Consulat.

### **REMISE DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX**

Le partenariat avec l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité), sous la responsabilité de son Vice-Président – Monsieur Jean-François CHARRIER, s'est poursuivi avec l'envoi de 2 containers respectivement de 20' et 40'.

D'autre part, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Département des Relations Extérieures du Gouvernement Princier a également envoyé 2 autres containers (un 20' et un 40') d'équipements et de matériels médicaux en collaboration avec le Centre Hospitalier Princesse Grace de Monaco.

Au total, 4 containers ont été réceptionnés en 2007 par le Consulat. Les frais d'expédition de bout en bout <sup>1</sup> estimés à une valeur de 8 500 €, ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale.

Les opérations de dédouanement ont été effectuées grâce à la précieuse collaboration du Service Transit de la Direction des Affaires Administratives et Financières du Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale, lequel a pris en charge les droits et taxes de douane.

Ces envois ont permis de fournir des matériels équipements et matériels divers à 11 établissements hospitaliers publics dont 2 CHU, 1 Centre Hospitalier de Référence Régional, 1 Centre Hospitalier Mère-Enfants, 3 Centres Hospitaliers de District et 1 Centre de Santé de Base.

<sup>1</sup> Depuis bord navire jusqu'à arrivée au port

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

### CHU de Mahajanga

Matériels remis en mai 2007 : défibrillateurs, consommables divers dont cathéters, sondes, prolongateurs, tubulures, seringues, tambours.

- ADS
- NC
- N° 007/07 du 24/05/07

Matériels remis en juin 2007 : appareil à ECG, matériel bloc opératoire, matériel pour pédiatrie, matériel pour pansement, pousse-seringues électriques, matériel pédagogique pour école d'infirmière, valise pèse-bébé, lits-cages pédiatrie, lit berceau pédiatrie, table d'examen, lits hospitaliers, matelas, fauteuils roulants, chariots, chaises, tables roulantes, armoires, fauteuils coques.



Mesdames Véronique et Catherine CAUCHOIX<sup>1</sup> lors de la remise officielle des matériels à Mahajanga avec le Consulat

- DCI et Hôpital Princesse Grace de Monaco
- NC
- N° 015/07 du 12/06/07

### CHU Joseph Raseta Befelatanana

Matériels neufs remis en août 2007, dans le cadre de la modernisation du Service de Réanimation de l'hôpital : 1 respirateur salle de réveil, 4 poussettes-seringues, 2 électrocardiographes avec écran lcd et interprétation, 6 insufflateurs manuels (adultes et enfants), 8 ballons latex, 3 laryngoscopes, 3 aspirateurs avec bouches, divers consommables comprenant cathéters, dispositif pour lymphographie, prolongateurs, gants, masques, pinces plastiques Kocher.

- ADS et Fondation VEOLIA Environnement
- 12.970 €
- N° 021/07 du 07/08/07



Vue d'une chambre du service réanimation

Matériels remis en octobre 2007 : équipement complet de matériel d'épreuve d'effort de cardiologie comprenant 1 console Niess Applicard, 1 vélo, 1 ECG Fekuda, 1 écran moniteur, 1 échographe, 1 imprimante video color, 1 imprimante GM, 2 sondes, 1 défibrillateur.

C'est la première fois qu'un hôpital public à Madagascar est doté d'un tel matériel. Il a été affecté au Service de cardiologie de l'hôpital, mais est mis à la disposition de tous les autres services

- ADS et SRAS Médecine du Travail de Toulouse
- NC
- N° 028/07 du 12/10/07



Le matériel d'épreuve d'effort, en utilisation par un patient

<sup>1</sup> Cette remise a été réalisée grâce à Mlle Véronique CAUCHOIX, cadre de santé en médecine au Centre Hospitalier Princesse Grace. Au cours d'un stage de cadre au CHU de Mahajanga, elle a identifié les besoins essentiels du CHUM avec ses principaux responsables.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

### Centre Hospitalier Mère-Enfants d'Ambohimandra

Matériels remis en juillet 2007 : 1 incubateur fermé pour nouveau-né, 1 pousse seringue avec CD, divers consommables comprenant des gants d'examen, gants chirurgicaux, masques, adaptateurs, prolongateurs, cathéter, pinces plastiques Kocher, sondes endo-trachéales, champs de soins, champ latéral, lot de petit matériel de laboratoire, charlottes, spéculums plastiques, boîtes de désinfectant, nettoyant.



Incubateur fermé avec nouveau-né

■ ADS    ■ NC    ■ N° 020/07 du 26/07/07

### CHD 2 d'Itaosy

Matériels remis en octobre 2007 : important lot de matériels et équipements comprenant :

- équipements : 1 incubateur fermé pour nouveau-né, 1 pousse seringue électrique, stérilisateur avec câble et panier ;
- matériels et mobiliers : 10 lits hospitaliers avec matelas, housses, potence, tables de visite métallique roulante, 1 table d'accouchement, table d'urgence métallique roulante, table lingerie métallique, table pliable métallique, boîtes à ordures, bassins de lit ;
- matériel de labo : accessoires bocal d'aspiration, bassin de lit émaillé, boîte de stérilisation, cup inox, cup plastique, porte oxygène ;
- vestimentaire / lingerie : blouses bleues, traversins, oreillers, pantalons,
- consommables : bocal d'aspiration, boîte d'incinérateur, bouillotte, bracelets d'identité adultes, bracelets d'identité bébés, calot, cathéters, champs de soins, champ latéral, crachoirs, gants, haricots, kits infirmier stérile, masques à jeter, OMNI-PAC ½ litre, phagozyme poudre, pinces de Kocher, plateaux à jeter, prolongateurs, sangles, seringues, sondes.



■ ADS    ■ NC    ■ N° 025/07 du 26/10/07

### CHD 2 d'Ambatolampy

Matériels remis en juin 2007 : 1 appareil radiologique portatif

■ ADS    ■ NC    ■ N° 013/07 du 11/06/07

Matériels remis en juin 2007 : 2 lits-cages pour maternité, 1 incubateur fermé pour nouveau-né, 4 ordinateurs.

■ ADS    ■ NC    ■ N° 014/07 du 11/06/07

Consommables remis en décembre 2007 : pièces de canule à ballonnet pour trachéotomie, prolongateurs, trousse polyvalentes, trousse composite prothèse épaule, cathéter, bouchons gradués avec couvercles, gants de chirurgie, gants d'examen, bouchons à urine, pinces plastiques, pot de désinfectant « Phagozoma ND ».

■ ADS    ■ NC    ■ N° 025/07 du 26/10/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

### Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex Hôpital Militaire)

Matériels remis en juin 2007 au Service Traumatologie du Centre Hospitalier : 1 amplificateur de brillance.



■ ADS ■ NC ■ N° 016/07 du 20/06/07

### CHD 2 d'Antalaha

Matériels remis en juillet 2007 : 1 équipement dentaire complet.



Signature de la convention entre le Consul de Monaco et le Ministre de la santé, SEM Robinson JEAN-LOUIS

■ ADS ■ NC ■ N° 018/07 du 06/07/07

### Maternité de Befelatanana (Service de Gynécologie Obstétrique de Befelatanana)

Matériels remis en novembre 2007 : 1 incubateur fermé pour nouveau-né, 1 pousse seringue avec CD, spéculums à jeter, gants d'examen, gants de chirurgie, prolongateurs, pinces plastiques Kocher, trousse polyvalentes, trousse de chirurgie, sondes d'aspiration trachéale, charlottes, aspirateur bocal, raccord vide mural, bocal d'aspirateur en verre, bocal d'aspirateur en plastique, matériels divers salle de réveil, haricots à jeter, haricots plastiques, haricots émaillés, haricots inox, attache membre, lunette, cuvette plastique, bracelets d'identité (mère, bébé), couches adulte.



Incubateur fermé et consommables

■ ADS ■ NC ■ N° 031/07 du 14/11/07

### Centre Hospitalier de Référence Régionale de Toamasina

Matériels remis en avril 2007 : 2 défibrillateurs, sondes d'intubation, lames de laryngoscope, plateaux, cuvettes, sondes d'aspiration, desilets, aiguilles rachianesthésie, sondes urinaires, tuniques et champs stériles.

■ ADS ■ NC ■ N° 004/07 du 06/04/07

### Centre de Santé Maternelle et Infantile (CSMI) Tsaralalàna

Matériels remis en juin 2007 : 2 pèse-bébés, 1 tables roulante, gants d'examen, charlottes, masques, blouses, cuvettes, poubelles.

■ ADS ■ NC ■ N° 017/07 du 28/06/07



Ci-contre : le Médecin-Chef, Dr Marie-Claire RAVAOARIMALALA et le Consul, M. Cyril JUGE, lors de la remise officielle

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

### Dispensaire des Enfants Tsaralalàna sur financement de la Fondation VEOLIA Environnement en partenariat avec Monaco Aide et Présence (MAP)

Le Consulat a procédé à la réhabilitation totale du Dispensaire des Enfants, qui dépend de l'Hôpital Mère-Enfants de Tsaralalàna. Les travaux comprenaient la réfection de la toiture, de la menuiserie, de la vitrerie, de l'électricité, de la peinture, des plafonds, de l'assainissement et des sanitaires. Le dispensaire a été construit il y a 78 ans, et par manque d'entretien et d'investissements, il n'a plus offert aux enfants et au personnel des conditions sanitaires de sécurité décente, alors qu'il reçoit 10.000 consultations par an.



Avant



Après

■ Fondation VEOLIA Environnement et MAP

■ 40 000 €

■ N° 003/07 du 02/02/07

### Dispensaire de la Police Nationale – Antanimora

Le Consulat contribuera à la réhabilitation partielle du Dispensaire de la Police Nationale, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises, notamment les fonctionnaires de Police, et leurs proches familles.

Les travaux démarreront dans le début de l'année 2008.

■ 2 000 €

■ N° 037/07 du 11/12/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## APPUI A DES ASSOCIATIONS

Le soutien apporté aux associations ayant des activités qui s'orientent autour de la santé et ayant été depuis des partenaires du Consulat de Monaco dans ce domaine, a été reconduit en 2007.

### Lutte contre la cataracte avec le LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR



Opération de cataracte au CHD 2  
Morondava

Renouvellement de l'appui financier accordé depuis 2004, dans le projet de lutte contre la cécité que le club mène dans le cadre du Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement.

Le nombre d'opérations gratuites de cataracte pour l'exercice 2006-2007 se sont déroulées dans 16 centres hospitaliers et cliniques privées répartis dans toute l'île. Elles ont atteint le nombre de 5.715 entre juillet 2006 et juin 2007.

Au cours de cet exercice, 45 enfants âgés de 3 mois à 15 ans ont été opérés sous anesthésie générale.

■ Ar 2 650 000

■ N° 009/07 du 11/05/07

### Aide aux enfants atteints de maladie cardiaque avec CŒURS D'ENFANTS NORD MADAGASCAR

Reconduction du soutien financier accordé à cette association établie dans le Nord de Madagascar à Tsiranana, ayant pour vocation de prendre en charge les soins et éventuellement des évacuations sanitaires vers l'extérieur d'enfants atteints de maladies cardiaques congénitales ou infectieuses.

L'appui accordé en 2007 a servi à renforcer le budget de fonctionnement de l'association.

■ Ar 5 000 000

■ N° 005/07 du 30/09/07

### Appui aux activités de l'association « SISAL » dans la lutte contre les IST et le VIH/SIDA : remise de 19.155 préservatifs



Dispensaire SISAL Anatihazo Isotry

Remise de 19.155 préservatifs à cette association dans le cadre de ses activités de sensibilisation, lesquels seront distribués gratuitement à la population ciblée, à savoir les jeunes, les routiers et les travailleurs de sexe.

L'association a pour vocation de lutter contre la propagation des maladies sexuellement transmissibles, prévenir et lutter contre le VIH/SIDA, prodiguer les soins nécessaires aux patients atteints d'IST et accompagner les PVVIH (personnes vivant avec le VIH).

■ NC

■ N° 030/07 du 11/10/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## Education / Formation

Le domaine de l'éducation et de la formation constitue un des axes prioritaires de la coopération menée par le Consulat de Monaco à Madagascar. Les partenariats développés depuis l'année 2004 aussi bien avec des centres d'apprentissage et de formation qu'avec des associations ont été reconduits, tandis que de nouveaux partenariats ont été mis en place avec des établissements scolaires publics.

### DOTATION EN MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Divers matériels pédagogiques ont été fournis à des centres de formation, écoles publiques et privées. Ces équipements ont été expédiés par l'association « ADS », sur l'initiative de son Vice-Président, Mr Jean-François CHARRIER. Les frais d'expédition et de transport ont été pris en charge par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) de la Principauté. Le Consulat s'est chargé du dispatching et de la signature des conventions de partenariat avec les différents bénéficiaires.

### DOTATION EN DIVERS MATERIELS ET EQUIPEMENTS A DES CENTRES DE FORMATION D'ADOLESCENTS ET ENFANTS EN DIFFICULTE

#### Centre Sacré Cœur et Centre EDSR à Ambatolampy



Promotion féminine du Centre Sacré-Coeur



Atelier de formation en menuiserie

Renouvellement de l'appui en faveur de ces 2 centres d'accueil et de formation professionnelle pour des adolescents en situation difficile et des orphelins, par la remise de divers matériels et équipements.

Matériels remis au Centre Sacré-Cœur :

- pour l'atelier de formation en menuiserie : 1 gruminette ;
- pour le centre éducatif sport : 2 palettes tatami judo, 1 lot de 18 plaques de tapis, 1 lot de 10 kimonos ;
- pour le cabinet dentaire du centre : accessoires de dentiste ;
- pour le centre informatique : 3 onduleurs, 5 ordinateurs ;
- pour le centre de promotion féminine : 2 colis de vaisselle, rouleaux de tissus, draps et couvertures, vêtements outils pour l'appareillage.

■ ADS ■ NC

■ N° 027/07 du 01/12/08 et N° 047/07 du 01/12/08

Matériels remis à l'orphelinat EDSR (Enfants du Sourire Réunion) :

- fournitures scolaires, jeux, vêtements enfants, linge de maison, couvertures, draps, machines à coudre.



- *Partenaire*
- *Montant investi*
- *Référence convention*

## Divers centres et écoles prenant en charge des enfants défavorisés

Quelques centres de formation et écoles privées prenant en charge ou scolarisant des enfants issus de familles défavorisées ont pu bénéficier en 2007 de colis de matériels, équipements et fournitures :

**EPP Beloha Ambohitrimanjaka** : fournitures scolaires et livres provenant de la Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté, représentée par Madame LAMBIN BERTI.

- Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement Monégasque
- NC
- N° 026/07 du 26/09/07

**Ecole La Fontaine Morondava** : fournitures scolaires, livres, ballons.

- ADS
- NC
- N° 043/07 du 28/12/07

**Lycée Technique Villanova – Andoharanofotsy – Antananarivo** : 5 ordinateurs complets, 1 imprimante, documents techniques.

- ADS
- NC
- N° 044/07 du 22/11/07

**EPP de Foulpointe et CEG de Saranambana sous la responsabilité de l'association Enfant du Soleil Madagascar (ESM)** : fournitures scolaires, ballons.

- ADS
- NC
- N° 042/07 du 26/12/07 et 045/07 du 26/12/07

**Sœurs du Christ Providence** : 1 ordinateur complet.

**Collège Sainte Thérèse Antanifotsy (Sœurs Trinitaires de Rome)** : 4 ordinateurs complets.

- ADS
- NC
- N° 046/07 du 20/12/07

**Association Amour et Partage** : vêtements, linge.

- ADS
- NC
- N° 048/07 du 27/12/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## REMISE DE MATERIELS INFORMATIQUES A DES COLLEGES ET LYCEES PUBLICS

Au cours de l'année 2007, 5 établissements scolaires publics dont 2 CEG et 3 Lycées, implantés dans la ville d'Antananarivo et ses alentours, ont chacun bénéficié de 5 ordinateurs complets. Grâce à ces matériels, chacune de ces écoles a pu ouvrir leur centre informatique et prodiguer pour la première fois des cours d'informatique aux élèves.

### Lycée Moderne Ampefiloha

Date de création : 1964

Effectif année scolaire 2007-2008 : 3.132



*Nouveau centre informatique*

■ ADS      ■ N° 033/07 du 09/11/07

### CEG Anjomakely

Date de création : 1982

Effectif année scolaire 2007-2008 : 605



*Des élèves du CEG*

■ ADS      ■ N° 034/07 du 20/11/07

### Lycée Sabotsy Namehana

Date de création : 1998

Effectif année scolaire 2007-2008 : 660



*Elèves du Lycée Sabotsy Namehana*

■ ADS      ■ N° 035/07 du 26/11/07

### Lycée Nanisana

Date de création : 1993

Effectif année scolaire 2007-2008 : 1.006



*Signature de la convention entre le Consul et le Proviseur lors de la remise officielle*

■ ADS      ■ N° 036/07 du 07/12/07

### CEG Talatamaty

■ ADS      ■ N° 040/07 du 18/12/07

Date de création : 1987

Effectif année scolaire 2007-2008 : 531

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS

### Soutien éducatif aux enfants atteints de handicap mental des Orchidées Blanches

Reconduction du soutien financier accordé depuis l'année 2005 au Centre médico-éducatif de l'association « Les Orchidées Blanches ».

12 nouveaux bénéficiaires avaient été intégrés au cours de l'année éducative 2006/2007, et l'effectif à la fin de l'année est de 90 élèves. Outre les activités éducatives habituelles, les activités culturelles, la danse et l'initiation à l'informatique ont été particulièrement renforcées au cours de cette année. L'année éducative s'est terminée par une excursion avec les familles et par des colonies de vacances de 12 jours à Foulpointe (Toamasina, sur la côte Est de Madagascar).

La contribution 2007 du Consulat, renforcée par celle de la DCI <sup>1</sup>, a permis de maintenir la qualité des services fournis ainsi que l'environnement éducatif des bénéficiaires du centre.

Il est à noter que l'association a célébré en 2007 son 35<sup>ème</sup> anniversaire ; les élèves ont pleinement participé à la préparation et à l'animation des diverses manifestations de cette célébration, au cours de laquelle le Consulat a reçu un certificat de reconnaissance et de gratitude.

■ Ar 3.960.000    ■ N° 010/07 du 30/05/07



<sup>1</sup> Voir supra p. 12

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

### Formation d'animateurs sociaux avec l'Ecole de Service Social

Renouvellement du concours financier accordé depuis 2005 à cet établissement administré par la Congrégation Société des Filles du Cœur de Marie, afin d'appuyer la formation professionnelle de jeunes issus du milieu rural à Antsirabe à 170 km de la capitale.

Ces jeunes étudiants deviendront des Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux, à l'issue de leur formation.

Les fonds alloués en 2007 ont été affectés à la poursuite de l'équipement des salles de l'école ayant permis l'acquisition de mobiliers, 1 ordinateur et 1 vidéo-projecteur.



*Une salle de l'Ecole équipée, grâce au financement du Consulat*

■ Ar 4.200.000 ■ N° 032/07 du 10/10/07

### Fonctionnement du Collège initié par l'association « FFMM »

Cette association qui a comme principal objectif la scolarisation d'enfants issus de famille nécessiteuse, a initié un Collège en 2006. Grâce à ce collège privé, des enfants qui ont réussi leur certificat de fin d'études primaires, mais qui n'ont pas été admis au CEG faute de place ou pour avoir échoué à l'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup>, ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

La contribution du Consulat a servi à équiper le collège et à prendre en charge une partie des salaires des enseignants. En effet, plusieurs parents n'arrivent pas à acquitter les frais de scolarité modiques qui s'élèvent à 80 centimes d'euro par mois.



*Signature de la convention entre la Directrice du Collège, Mme Andrianantenaina et Mme Niry Rabemanolontsoa, Vice-Consul, avec quelques élèves d'une classe de 6<sup>ème</sup>*

■ Ar 3.500.000 ■ N° 011/07 du 07/06/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## Lutte contre la misère des enfants

Le Consulat intervient dans le secteur de la lutte contre la pauvreté en apportant soit une contribution financière, soit des appuis de toutes formes à des associations caritatives, et plus particulièrement celles oeuvrant pour l'amélioration du sort des enfants défavorisés.

### Equipement du centre « NOMENA » de l'association « AMADEA »

Renouvellement du concours financier accordé à cette association qui dispose d'un centre d'accueil à Mahambo – Fénéry Est – Toamasina. Le centre « NOMENA » abrite des enfants des populations locales éloignées des structures des provinces, et accueille les enfants abandonnés et ceux confiés par des familles incapables de leur faire vivre.

Le Consulat avait déjà contribué au rééquipement du centre en 2005, qui a été par la suite reconstruit sur 2 niveaux, permettant ainsi d'accueillir jusqu'à une vingtaine d'enfants. La contribution de 2007 a été consacrée à l'acquisition de mobiliers et matériels de puériculture, nécessités par cette augmentation de la capacité d'accueil.



Educatrices et enfants du Centre « NOMENA » à Mahambo sur la côte Est de l'île

■ Ar 5.000.000 ■ N° 024/07 du 20/09/07

### Appui au fonctionnement de l'association « La Maison d'Aïna »

Démarrage d'un partenariat avec cette association, dont la vocation est d'aider et d'améliorer les conditions de vie de familles et d'enfants des plus défavorisés, particulièrement auprès des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé.

L'association prend notamment en charge la scolarisation et l'alimentation de 70 enfants, ainsi que les soins médicaux et la nourriture d'une quarantaine de familles dans la petite ville d'Ambatolampy, à 70 Km au sud d'Antananarivo.

Ce premier appui du Consulat a servi à subvenir à certains besoins de fonctionnement.



Les enfants de « la Maison d'Aïna » avec la Fondatrice, Mme Hanta Châteaux Ramakavelo (à gauche) et le Consul, M Cyril JUGE (au fond)

■ Ar 1.200.000 ■ N° 006/07 du 26/03/07

### Remise de matériels informatiques à l'association « Graines de Bitume »

Le Consulat a continué son appui à cette association à travers la remise d'un ordinateur complet.

L'objectif est de donner à l'association le minimum nécessaire en termes de matériels, pour une meilleure prise en charge des enfants des rues scolarisés et nourris au sein des 2 centres de l'association.

Il est à rappeler qu'à travers ses activités principales de scolarisation et d'accompagnement de projets professionnels, l'objectif de « Graines de Bitume » est de rendre possibles et pérennes les projets de vie de ces enfants <sup>1</sup>.



Ordinateur complet

■ ADS ■ NC ■ N° 019/07 du 12/07/07

<sup>1</sup> Voir également le soutien de la DCI à la page 12 supra.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## Sports

### Remise de matériels de sports fournis par la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté au Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Consulat a procédé en mai 2007 à la remise officielle des matériels et équipements sportifs envoyés en 2006 par la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la Principauté sous la responsabilité de Madame LAMBIN BERTI.

Ceux-ci ont été remis au Ministère de la Jeunesse et des Sports malgache et ont été répartis entre 13 fédérations sportives nationales : athlétisme, basket, cyclisme, foot, haltérophilie, handisport, judo, karaté, natation, pétanque, taekwondo, tennis et volley.

Les matériels comprenaient notamment des ballons, tenues d'athlétisme, coupe vents, sacs, joggings, chaussures de sports, et ont servi aux athlètes malgaches pour préparer les 7èmes Jeux des Îles de l'Océan Indien qui se sont déroulés à Madagascar au mois d'août 2007.



Une vue des matériels et équipements

■ Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

■ NC

■ N° 008/07 du 04/05/07

## Coopération institutionnelle

Depuis 2004, le Consulat a accédé à des demandes de certains Chefs d'Institutions malgaches, relatives à des micro-projets de développement, rattachés pour la plupart à la lutte contre la pauvreté et au secteur de l'éducation. Ces partenariats ont été reconduits en 2007 avec le Sénat, l'Assemblée Nationale, et des collectivités territoriales (une commune et un quartier).

### Extension d'une salle de classe et construction de la clôture d'une école, sur recommandation du Président du Sénat



Le Consul, SEM le Président du Sénat, et le Directeur de l'école lors de la signature de la convention

Sur la recommandation de SEM RAJEMISON RAKOTOMAHARO, le Consulat a apporté son concours financier pour la réalisation d'un projet d'extension d'un collège privé, sis dans une Commune rurale d'Antananarivo, à Ambohitatovo Ambohitsimeloka.

La contribution sera consacrée à la construction d'une salle de classe supplémentaire et à l'édification d'une clôture en bois.

■ Ar 5 013 880

■ N° 038/07 du 11/12/07

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

## Appui financier en faveur de l'Assemblée Nationale



SEM Jacques SYLLA, Président de l'Assemblée Nationale, et le Consul, M. Cyril JUGE, signant la convention de partenariat

Renouvellement du partenariat avec l'Assemblée Nationale par l'octroi d'un concours financier, qui servira à l'acquisition de matériels informatiques comprenant un ordinateur, un scanner, un onduleur et des consommables informatiques.

L'objectif est de participer à l'effort de normalisation en matériels et équipements au niveau de cette éminente Institution.

■ Ar 5 000 000      ■ N° 039/07 du 14/12/07

## Remise de matériels informatiques à la Direction des Ressources Humaines de la Commune Urbaine d'Antananarivo



Une vue sur les matériels informatiques

Le Consulat a remis 4 ordinateurs à la Direction des Ressources Humaines de la Commune Urbaine d'Antananarivo, afin d'équiper la salle de formation en Informatique destinée à l'ensemble du Personnel de la Commune.

L'objectif est d'améliorer la qualité des services offerts par cette collectivité aux usagers.

■ ADS  
 ■ NC  
 ■ N° 022/07 du 03/10/07

## Réhabilitation du Fokontany d'Ankorondrano Est



Déroulement des travaux

En partenariat avec l'Association des Propriétaires du Lotissement Tana Water Front (ASL Tana Water Front), le Consulat a financé les travaux de réhabilitation partiels des bureaux du Fokontany d'Ankorondrano Est, quartier de situation de la chancellerie du Consulat.

Une partie du local est mise à la disposition des élèves de l'Ecole Primaire Publique du quartier, afin qu'ils puissent y suivre des cours de soutien scolaire.

■ ASL Tana Water Front  
 ■ Ar 11 800 000 dont 50% pris en charge par le Consulat  
 ■ N° 050/07 du 21/12/07